

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 8 Germinal.

(Ere vulgaire)

Samedi 28 Mars 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THERÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 4 février.

Le dernier paquebot arrivé de Londres nous a appris que le 16 janvier un convoi anglais de 325 bâtimens de commerce destinés pour la Méditerranée, avoit mis à la voile sous l'escorte de 15 vaisseaux de ligne & de 7 frégates; mais que les gros temps l'avoient forcé de rentrer dans les ports d'Angleterre, & qu'ensuite la crainte de rencontrer l'escadre française de Brest avoit retenu l'escorte & le convoi.

Nous apprenons par la même voie que les corsaires français de l'Inde nous ont enlevé deux navires richement chargés, dont l'un nommé *L'Auguste*, venoit du Bengale, & l'autre alloit à Goa avec une cargaison de piastres, de fer, d'acier, & autres marchandises. Les corsaires républicains ont débarqué les équipages de ces deux navires sur la côte de Bombay, & ont conduit les deux prises à l'île Maurice. Notre commerce se plaint hautement de ce que la protection anglaise, qui lui coûte si cher, ne le met pas à l'abri de pareils accidens, même dans l'Inde, où le gouvernement britannique veut déployer une suprématie exclusive.

ESPAGNE.

De Madrid, le 18 février.

Le nouveau ministre de l'évêque de Salamanque se signale par une activité extraordinaire. Il réforme une foule d'abus, & il règle de telle manière les affaires de son département, qu'il y regne le plus grand ordre.

Le roi a reçu du pape deux brefs infiniment utiles au rétablissement des finances; par le premier, sa majesté est autorisée à lever sur le clergé séculier & régulier du royaume un impôt annuel de 36 millions de réaux, & sur le clergé de l'Amérique 30 millions.

En vertu du second, toutes les dignités & bénéfices

qui vaquent & vaqueront, demeureront vacans, & leurs revenus seront perçus au profit du trésor royal, jusqu'à l'extinction totale de la dette publique; ce qui formera dans peu une ressource immense, à moins qu'elle ne soit absorbée par des dépenses égales à sa grandeur.

Outre ces concessions du pere commun des fideles envers son fils le roi catholique, celui-ci est autorisé à lever un droit de 12 pour cent sur le revenu de toutes les commanderies des ordres militaires: enfin le gouvernement fait retirer de toutes les églises l'argenterie & les ornemens de luxe pour les convertir en monnaie; ce qui forme déjà une somme considérable.

On apprend de la Galice, que, dans la crainte que les Français, à la cessation de la saison rigoureuse, ne fassent des progrès dans cette province, le gouvernement a fait enlever tout le riche mobilier des églises de Bilbao, & il est déjà arrivé ici à l'hôtel des monnoies 25 mille onces d'argent provenant de ces églises.

La gazette de la cour annonce que le ministre fait toutes les dispositions convenables pour pousser vigoureusement la guerre pendant la prochaine campagne; le second escadron des gardes-du-corps est parti pour aller rejoindre celui qui est déjà dans la Navarre.

Quant à la Catalogne, les Catalans organisent eux-mêmes une armée de 40 mille volontaires pour défendre leurs foyers. On avoit mandé de Barcelonne que 200 de ces volontaires étoient partis le 12 du mois passé pour une expédition hardie & secrète, on en a eu depuis les détails suivans: Sous les ordres du capitaine Français Pineda, ils avoient résolu de surprendre un parc d'artillerie que les Français avoient à l'arrière-garde de leur armée; après une marche forcée de cinq heures, faite par des chemins détournés & en passant à gué diverses rivières ou torrens, ces 200 volontaires fondirent à l'improviste sur le parc, gardé par 250 artilleers, en tuèrent ou blessèrent 100, firent 35 prisonniers, & mirent le reste en fuite. L'ennemi vola de suite à la défense du parc, & les volontaires, après avoir encloué quatorze piéces de canon, se retirèrent

par une route impraticable pour tous autres que pour eux, après avoir perdu quelques hommes & leur capitaine dans l'action. On a appris depuis que le général français Dumas, sachant que parmi les volontaires catalans qui ont fait cette expédition, il se trouvoit plusieurs habitans des pays qui ont déjà prêté serment à la république française, a fait marcher contre eux un corps de 1500 hommes, chargé de les rechercher & de les faire punir sévèrement.

A L L E M A G N E.

De Wesel, le 3 mars.

On parle dans le public, de paix, & les puissances se préparent à la guerre. Il paroît que la Westphalie va devenir le théâtre de grands événemens. Les Autrichiens restent sur le Bas-Rhin & tireront un cordon depuis Dorsten, le long de la Lippe, jusqu'à Rhenen, dans le pays de Münster, où les Anglais & les Hanovriens & d'autres troupes, se joindront, pour couvrir l'Embs, jusqu'à Emden.

A l'armée prussienne destinée pour nos environs, se joindra un corps considérable de Saxons.

La première colonne de l'armée de Mollendorf arrive un di 9 à Ham.

Lundi passé, 26 février, le régiment d'infanterie de Koethen & une division de Kœler, hussards, sont entrés ici. Aujourd'hui nous attendons le régiment d'infanterie de Kunitzky.

On écrit de Vienne, le 21 février, qu'en Bohême, on met toutes les forteresses en état de défense, ce qui fait présumer que si la guerre devoit tourner d'une manière contraire aux intérêts de l'empereur; ce monarque retireroit ses troupes dans ce royaume. On débite depuis hier que notre cour ne veut plus de l'emprunt de 6 millions de livres sterling que l'Angleterre s'étoit chargée de négocier pour son compte.

(Extrait de la gazette d'Hambourg.)

A N G L E T E R R E.

De Portsmouth, le 30 janvier.

Aujourd'hui la flotte a mis à la voile de Spithéad, & à quatre heures de l'après-midi elle étoit tout-à-fait hors de vue avec un bon vent. Elle est composée de 19 vaisseaux de ligne & 18 frégates. A cette flotte doit se joindre incessamment une division de 7 vaisseaux de ligne du premier rang.

Les ordres de l'amiral Howe sont d'aller directement à Brest, de poursuivre la flotte française, si elle est encore en mer, & de la bloquer si elle est dans le port, jusqu'à ce que nos convois soient partis. La croisière sera d'un mois. Il y a ordre d'armer le Commerce de Marseille, qui doit aller joindre la grande flotte. L'Imprégnable, de 90 canons, vient de mettre à la voile pour joindre cette flotte.

De Chatam, le 30 janvier.

On a reçu ordre d'achever le plus promptement possible ce qui reste à faire pour mettre en état la Ville de Paris de 120 canons & le Téméraire de 98. De pareils ordres ont été donnés pour l'Aigle & le Directeur, de 68. En général, l'activité qui regne dans nos chantiers est prodigieuse.

Dans la séance du 20 février, M. Windham a demandé à la chambre des communes une somme de 427,267 liv. sterlings, pour la solde des corps d'émigrés levés en conséquence du dernier acte du parlement. Cet article, ainsi que tous les autres des comptes, sont admis.

On remarque que les secours accordés au clergé & aux laïcs français émigrés, montent à une somme de 98,410 livres sterlings.

Extrait d'une lettre particulière de la Martinique, du 8 janvier.

A mon arrivée dans cette colonie, j'y ai trouvé tout parfaitement tranquille. Il paroît que les royalistes ont gagné la prépondérance : les autres, qui sont en général de petits blancs, ne sont pas les plus forts; ils cèdent aux circonstances & font très prudemment.

Au reste, le bonheur ou le malheur de cette colonie dépendra principalement de ses gouverneurs actuels. Le nouveau commandant en chef, sir John Vaughan, se conduit avec beaucoup de prudence & de sagesse; il fera autant de bien que ses prédécesseurs lui en ont laissé à faire.

Le premier convoi des troupes venant de Gibraltar ne fait que d'arriver; il a relâché aux Barbades & abordé ici, le 26 du mois dernier : le général attend le reste tous les jours. Quand toutes ces forces seront réunies, on s'occupera des moyens de reprendre la Guadeloupe. Cette isle est encore bloquée par 16 ou 18 bâtimens de guerre; mais il n'y a point de communication avec les habitans.

J'ai vu aux Barbades & ici des émigrés de Cayenne; quelques autres ont fui à Surinam, d'autres dans le Nord de l'Amérique.

Le décret qui accorde la liberté aux negres y a été publié en juin dernier : tous ont voulu en profiter, & les blancs ont été forcés de fuir ou de se rendre à leur merci. J'ai vu des lettres de cette colonie, datées de septembre dernier; elles sont assez consolantes. Les negres sont revenus à leurs maîtres, à des conditions dures à la vérité, mais assez tolérables, vu les circonstances.

Il ne reste à Cayenne, de tout un régiment, que 400 hommes; presque tous Allemands; & pas un seul officier: ils sont tellement dégoûtés des troubles dont ils sont tous les jours témoins, qu'ils ont écrit au gouverneur de Surinam, que s'il vouloit envoyer des troupes, ils s'y joindroient pour opérer la réduction de la colonie. La seule condition qu'ils demandoient est n'être pas renvoyés en France. On dit que le gouverneur leur a répondu qu'il n'avoit point d'ordres de se mêler de leurs affaires. C'est une désolation pour cette colonie, qui seroit fort aise de se rendre au premier venu. Le commissaire national, beaufrere de Danton, s'est enfui, & l'on n'a plus entendu parler de lui. Il n'y a pas eu un seul blanc de tué. La récolte des clous de girofle y est tout-à-fait perdue; elle auroit monté cette année à 400,000 livres pesant. Il n'est de même du coton, du café, du cacao. La désolation est générale.

On a quelques inquiétudes pour Sainte-Lucie. On avoit espéré qu'un régiment, qu'on y avoit envoyé, purgeroit l'isle des bandits; mais nous apprenons qu'ils viennent de brûler & détruire les magnifiques habitations de MM. Hostein, Deibrosses & d'Hers, & qu'ils se sont retirés dans les bois & les montagnes.

FRANCE.

De Paris, le 8 germinal.

Les lettres de Toulon disent que deux de nos frégates ont attaqué le vaisseau anglais *le Warwick*, de 74, séparé de l'escadre, & qu'après un combat sanglant & opiniâtre, ce vaisseau a été pris. Elles ajoutent que notre escadre est à la poursuite de onze vaisseaux ennemis qui ont été séparés des autres par un coup de vent, & que dans ce moment ces vaisseaux sont bloqués dans la rade de Livourne, de manière à ne pouvoir échapper. Quelques bateaux français & génois, revenant de ces parages, disent être en état de confirmer cette grande nouvelle.

Il paroît certain que les factieux de Toulon avoient formé le projet d'égorger les émigrés détenus à l'hôpital, & d'insulter les représentans du peuple. Au premier bruit du désordre, Jean de Brie est accouru, & ce n'est pas sans effort qu'il est parvenu à dissiper les attroupemens; de nouveaux bataillons ont été appelés du dehors, ainsi que 600 hussards: les chefs des factieux ont été arrêtés, & le calme a reparu.

Le bruit couroit hier qu'au départ du courrier de Brest, l'escadre française de ce port étoit aux prises avec l'escadre de l'amiral Howe; mais ce bruit est bientôt tombé, & on a de fortes raisons de croire que notre escadre n'est pas sortie, & qu'ainsi toutes les conjectures à ce sujet sont dénuées de fondement.

Les malveillans ont fait courir le bruit que Stofflet avoit remporté un avantage sur les troupes de la république. Rien n'est plus capable de démentir cette assertion, que le rapport fait par le député Bezard le 30 ventôse à la société populaire d'Angers, & consigné dans les affiches de cette commune.

Je viens, dit ce représentant, vous annoncer que nous avons été vainqueurs & non vaincus à Chalonnès. Je fus toujours ami de la vérité; je vous la dirai, comme toujours je l'ai dite à la convention. La guerre ne se fait pas sans événement. Mais lorsque mille hommes d'infanterie & cinquante de cavalerie résistent & repoussent environ 3000 hommes d'infanterie & 100 de cavalerie, la victoire est aux premiers & la honte aux derniers.

Le 27 ventôse, à deux heures après midi, Stofflet avec son armée & tous les chefs parurent sur trois colonnes, d'environ 800 hommes chacune, sur les hauteurs de Chalonnès; au moment où nos frères d'armes se distribuèrent leur pain; au premier coup de feu, ils laissent leur pain, saisissent leurs armes, se mettent en bataille & ripostent. Notre division de droite fait le feu le mieux nourri; les autres donnent foiblement; mais les grenadiers s'acharnent & tuent beaucoup de monde aux brigands. Une triple force nécessite une retraite précipitée, dans laquelle nous avons eu quelques blessés, du nombre desquels est le commandant Bardou; & l'ennemi, favorisé par les vallons & les défilés qui conduisent à Chalonnès, y entre, & coupe la retraite à nos braves grenadiers qui se retranchent dans l'église, dans la maison neuve du citoyen Vial, & font un feu d'enfer. Les brigands les invitent à se rendre, & à crier *vive le roi*; non, allez-vous f... f... & VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Le général de brigade Boussard, qui étoit sorti pour rallier notre colonne, met pied à terre, & dit: comment! laisserons-nous nos braves grenadiers périr seuls?... & ne consultant que l'amour de la patrie, malgré le danger

qu'il couroit, il prend un homme d'arme par le bras, en disant: que ceux qui ont du courage me suivent. Environ cent grenadiers du bataillon ci-devant Aunis, l'imitent, & malgré le feu que les rebelles faisoient sur eux à bout touchant, ils parviennent au pas, à rejoindre les grenadiers du premier bataillon de Chartres, du quatrième de la Sarthe; à coups de bayonnette ils chassent les brigands, & reprennent leur position à la même hauteur. Jamais on ne montra une telle intrépidité & autant de valeur. Nous avons eu environ 70 hommes tant tués que blessés; du côté de l'ennemi, le nombre paroît plus considérable; trop pressés pour emporter leurs morts, ils ont trouvé plus expéditif de les jeter à l'eau. Les grenadiers des bataillons des 4^e la Sarthe, 1^{er} de Chartres, & ci-devant Aunis, se sont montrés en héros; l'estime & la reconnaissance publiques leur sont dues.

La patrie doit un juste tribut de reconnaissance au général de brigade Boussard, dont le courage & les talens militaires sont connus; il a été atteint de plusieurs coups de feu au milieu de l'action, mais ses blessures ne sont pas mortelles. Nous nous faisons également un devoir de dire que l'aide-de-camp Bardou, frère du commandant, a montré dans cette affaire une hardiesse & une activité bien au-dessus de son âge.

Nous apprenons à l'instant, que le général Canclaux attaque Stofflet sur tous les points; sous peu nous saurons le résultat.

CONVENTION NATIONALE.

Suite de la séance du 6 germinal.

Legendre cite un fait: lorsque les comités examinoient la conduite des prévenus, David dit à Collot: n'as-tu pas dit aux jacobins, à Robespierre, dans la séance du 8: que fais-tu Robespierre, nous sommes amis & tu veux nous perdre.

Legendre lit aussi quelques passages des écrits de Vilate, d'où il résulte que les prévenus ne se disputoient que sur le choix des victimes; que Barère dit un jour, passe encore si Robespierre, ne demandoit la tête que de Turiot, de Legendre, de Bourdon, &c.; mais Vadier, mais Vouland!

Que Collot, quand il sut que Fréteau étoit acquitté, dit qu'il falloit le reprendre: en effet, dit Legendre, il fut repris & guillotiné.

Les prévenus nient ces faits: Collot dit que c'est dans la salle de la Liberté, à l'issue de la séance, que Villate prétend qu'il lui a tenu le propos sur Fréteau, le jour que celui-ci a été acquitté; or, ce jour, la séance a fini à deux heures & demie, & le tribunal n'a prononcé le jugement qu'à cinq heures.

Vilate est un scélérat, s'écrient quelques membres. Billaud demande qu'on lise dans le *Moniteur* la séance du 8 & du 9, pour apprécier les inculpations de Vilate.

Choudieu demande pourquoi Legendre s'érige en accusateur, quand il devoit être accusé.

Si quelqu'un doit être accusé, s'écrie Bion, c'est toi, assassin de Phelippéaux.

Thibaudot demande qu'on puisse parler pour & contre les prévenus, chacun selon sa conscience.

Le président annonce que le comité de sûreté générale demande la parole pour un objet pressé.

Anguis expose qu'à Toulon les terroristes vouloient faire un nouveau 2 septembre; déjà quelques-uns s'é-

toient introduits dans les prisons : ils avoient aussi formé le projet d'organiser une armée pour marcher sur Paris.

Les complots ont été arrêtés, & l'assemblée malgré les cris de quelques membres, approuve la conduite des représentans du peuple. Boissy demande que cette mesure soit étendue aux représentans dans tous les départemens : par-tout, dit-il, on excite au pillage.

On crie que le royalisme leve la tête, dit Tallien ; on veut faire prendre le change à l'opinion publique.

Merlin, de Thionville. — Les royalistes sont d'accord avec les buveurs de sang. (On applaudit). — On murmure dans une partie de la salle.

Vous vouâriez, reprend Merlin, donner d'ici le signal de la guerre civile. — On applaudit.

Vous ne menerez pas la convention comme les jacobins, s'écrie Legendre, ou vous périrez avec vos chefs. — Nouveaux applaudissemens.

Ce ne sont pas, dit André Dumont, les royalistes qui vont crier dans les campagnes, que Paris est à feu & à sang : est-ce le royalisme qui triomphe, parce qu'on fait la guerre à mort aux égorgés ! mais ce qu'on veut, c'est de prolonger, d'embarrasser la discussion qui nous occupe : je demande qu'on y revienne.

L'assemblée décrète que la loi sur la police sera portée par un courrier extraordinaire à Toulou.

La séance est ajournée.

Séance du 7 germinal.

Un grand nombre de femmes s'étoient rassemblées depuis le matin autour de la convention ; elles demandoient d'être introduites ; & plusieurs membres, au commencement de la séance, ont proposé leur admission. — Elles ne veulent entrer qu'en masse, dit un membre. Il faut que l'assemblée fasse exécuter la loi ; que ces femmes soient introduites par députation, ou qu'elles ne le soient pas.

Cette proposition est décrétée.

L'instant d'après, une vingtaine de ces citoyennes entrent à la barre : « Législateurs, disent-elles, c'est du pain que nous venons vous demander. Vous aviez ordonné que nous en recevriens une livre par jour ; ce matin on n'a voulu nous en donner qu'une demi-livre : nous ne l'avons pas acceptée ; une demi-livre de pain ne peut pas nous suffire ».

On avoit fait la motion que les membres des comités fussent avertis, parce qu'ils pouvoient donner des éclaircissemens sur l'objet de la pétition.

Boissy monte à la tribune ; il rend compte que par-tout la malveillance & ses emissaires retardent l'arrivage des subsistances ; elles ont été retardées hier plus qu'à l'ordinaire ; mais la distribution de farine a été complétée dans la nuit, & si les citoyennes qui sont à la barre avoient attendu un moment de plus, au lieu de se porter à la convention, elles auroient reçu le supplément qu'elles reclament.

Perrin, des Vosges, demande qu'on renvoie de Paris les étrangers, & particulièrement qu'on fasse retourner dans leurs départemens une grande quantité de militaires

destitués ou suspendus. Ils peuvent être ici, dit-il, pour des raisons valables ; mais le comité peut finir leurs affaires quand il aura reçu leurs mémoires. Perrin ajoute qu'on a arrêté au faubourg Antoine de ces militaires qui alloient y prêcher le royalisme.

Laignelet propose que les militaires qui sont à Paris chargent de leurs mémoires & de la poursuite de leurs affaires les députations de leurs départemens.

Albite appuie fortement ces deux propositions.

Je ne m'oppose pas, dit Tallien, à ce qu'on éloigne de Paris des militaires, bons patriotes & amis de la convention, puisqu'on croit que leur départ peut être utile à la tranquillité & aux approvisionnemens ; mais je demande qu'on fasse partir aussi nombre de bouches non moins inutiles & de gens beaucoup plus dangereux : les membres des anciens comités révolutionnaires, les membres des autorités constituées qui ont été destitués ; tant d'hommes enfin qui voudroient bien voir éloigner tous ceux qui, au péril de leur vie, défendoient la convention.

Dubois-Crancé rend compte que, d'après les mesures prises au comité de salut public, aucun militaire ne peut rester à Paris que d'après une permission donnée par ce comité : les motifs qui amènent la plupart de ces militaires, c'est le besoin de secours pour les pertes qu'ils ont faites.

Après quelques discussions, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

Barrere monte à la tribune ; il commence un très-long discours qui dure depuis plusieurs heures.

En prenant la parole, il a annoncé qu'il répondroit d'abord aux accusations tirées des écrits de Vilate & que Legendre a hier articulées contre lui ; qu'il prouveroit ensuite qu'il n'a point été le complice de Robespierre ; qu'il justifieroit les éloges qu'il lui a donné le 7 thermidor, & enfin, qu'il démontreroit qu'il n'a jamais pris aucune part, non plus que ses collègues, aux opérations du comité de police, organisé par Robespierre, Saint-Just & Couthon.

Barrere nie les faits avancés par Villate ; il ajoute que Vilate, homme sanguinaire, entièrement dévoué à Robespierre & juré du tribunal du tyran, ne peut mériter aucune foi. Il atteste plusieurs de ses collègues sur les faits qu'il avance ; il dit que Vilate demandoit hautement la mort des 73 députés incarcérés.

Chénier confirme les faits avancés par Barrere ; Vilate, dit-il, a été dénoncé par Dapin & moi le 3 thermidor ; il avoit dit qu'il y avoit dans la convention dix-huit représentans qu'il falloit mettre en jugement ; il fut néanmoins, dans la nuit du 9, relâché par ordre de Robespierre : c'étoit l'homme de Payan ; il prétendoit que je méritois la guillotine seulement pour avoir fait Timoléon.

Plusieurs membres citent divers faits contre Vilate & assurent qu'il étoit dévoré de la soif du sang.

Barrere affirme que c'étoit un espion que Robespierre avoit attaché à ses pas ; qui le suivoit ; qui s'introduisoit dans toutes les maisons, où il alloit ; qu'il retrouvoit par-tout, au spectacle & dans les lieux qu'il fréquentoit, où il mangeoit.

Barrere continue sa justification.